

Cercle de la Voile de Paris
1858



AVIS DE COURSE

NATIONAL SOLING EAUX INTERIEURES 2016

Grade : *Epreuve Nationale - grade 5A*
Date : *samedi 28 mai et dimanche 29 mai 2016*
Support/Classe *SOLING - Autres Quillards Voile Légère*
Lieu : *La Seine – Bassin Olympique de MEULAN (Yvelines) – à 30 km de Paris*
Autorité Organisatrice : **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**
Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte : aux bateaux de la **Classe Soling et en Intersérie Quillards voile légère**.

- 1) **SOLING** : si le nombre de **10 bateaux** requis est atteint, les Solings courent en temps réel.
- 2) **Inter-série Quillards** : les Autres quillards, selon leur rating, courent en temps compensé.
- 3) Si le nombre de 10 bateaux n'est pas atteint : tous les bateaux courent en temps compensé.

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.3 **Pré - Inscription obligatoire** : Les bateaux peuvent s'inscrire en complétant le formulaire, par internet, en cliquant sur le lien, [remplissez-le dans Google Forms](#). , le lien se trouve aussi sur le site du CVPParis, ou en remplissant le formulaire papier, ci-joint, et en l'adressant par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, **au plus tard le jeudi 26 mai 2016 impérativement**.

3.4 Les coureurs qui souhaitent des informations complémentaires sont invités à contacter le **Capitaine de flotte, Eric Ribadeau Dumas** : 06 74 84 97 97, ericrd@club-internet.fr, ou le **Président de la Classe Soling, Yves Jambu-Merlin** : jambumerlin@free.fr

4. **DROITS d'INSCRIPTION** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

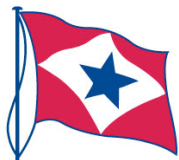
5. PROGRAMME

5.1 - **Confirmation d'inscription** : Le samedi 29 mai 2016 de 9H30 à 12H00.

5.2 Jours de courses :

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Heure Briefing |
|------------|---|----------------|
| 28/05/2015 | 14 heures 30 mn | 13H45 mn |
| 29/05/2015 | 10 heures 30 mn | |

5.3 Remise des prix prévue le dimanche **29 mai après les courses**.



Cercle de la Voile de Paris
1858



6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et l'annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 28 mai 2016 et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **DECISION DE COURIR**- La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Présidente du Comité de Course :

Marie Thérèse JOURDAS

Président du Jury :

Jean FOSTERUD

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Veuillez contacter :

➤ Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎ : 01 34 74 04 80

💻 : contact.cvp@laposte.net

➤ Capitaine de flotte Eric Ribadeau Dumas : 06 74 84 97 97, ericrd@club-internet.fr

➤ Restauration :

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON et Olivier GUERIN 06 09 04 40 47

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle

